

LES INVESTISSEMENTS DE SRD SUR LES RESEAUX ELECTRIQUES

Dans le cadre des missions confiées par le Syndicat Energie Vienne à SRD sur 258 communes en Vienne, celui-ci est chargé entre autres :

- de définir et de mettre en œuvre les politiques d'investissement afin de maintenir le réseau en parfait état de fonctionnement et de garantir un niveau de qualité et de sécurité satisfaisant à tous les clients raccordés sur le réseau.
- de développer les réseaux électriques afin de permettre le raccordement des installations des consommateurs et des producteurs dans des conditions non discriminatoires.



Les investissements sont conformes au cahier des charges de concession, au référentiel technique de SRD, certifié Qualité Sécurité Environnement, ainsi qu'à son code de bonne conduite.

Ils sont regroupés en différentes familles de programmes :

- **Les programmes d'extensions ou de déplacements de réseaux**

Ces programmes répondent aux demandes de travaux des clients et leur réalisation est donc impérative selon une planification basée sur les souhaits des demandeurs et dans le respect des possibilités techniques et des modalités administratives.

- **Les programmes de renforcement et de fiabilisation du réseau**

L'évolution des usages de l'électricité peut créer des contraintes sur des ouvrages existants relativement au cadre réglementaire et normatif (respect des seuils de tension, des niveaux d'intensité par exemple). Il est alors nécessaire d'engager des travaux sur les réseaux électriques. Ces travaux peuvent être, pour la collectivité, une occasion d'enfouir en parallèle les réseaux Eclairage Public et télécommunications existants.

- **Les programmes de renouvellement des réseaux :**

Ces programmes répondent à l'obligation d'assurer la pérennité du réseau existant. Prioritairement, ce sont les lignes de structure en 20 000 volts qui font l'objet de ces programmes.

- **Les programmes d'amélioration esthétique des réseaux**

A leur initiative, les communes qui souhaitent effacer des réseaux, se rapprochent de SRD pour présenter le périmètre de leur projet d'enfouissement des lignes électriques. Une commission de hiérarchisation du Syndicat examine l'ensemble des demandes et décide, selon un canevas comportant 5 critères, de l'inscription de ces projets sur les programmes FACE ou programme syndical.



Près de 90
projets réalisés

Environ 100 km
de réseaux
renouvelés

Plus de 30
réalisations
en 2014

Mise en œuvre des projets en lien avec les communes

Afin de coordonner au mieux les projets de travaux SRD avec ceux des communes, SRD vient dorénavant présenter en mairie tous les projets structurants, en particulier les projets de renouvellement et les projets importants de raccordements de clients producteurs et consommateurs, en général 1 à 2 ans avant leur réalisation.

Pour les programmes de renforcement et de sécurisation des réseaux, SRD informe la commune l'année précédant les travaux, pour les projets connus.

Pour les autres projets, (raccordement, fiabilisation...), un courriel (article 2 correspondant à l'étude) est transmis aux communes les informant des travaux programmés par SRD.

Le budget des programmes 2015 s'élève à 35 M € TTC et est notamment porté comme en 2014, par les raccordements des parcs éoliens dans le Sud du Département et la fin du raccordement du Center Parcs dans le Nord du Département.